

-----  
**Réunion de la formation Démographie, conditions de vie  
du 24 mai 2007**

**SYNTHÈSE**  
-----

*La formation Démographie conditions de vie s'est réunie le 24 mai 2007 sous la présidence de Robert Rochefort. Après le suivi des avis, Stéfán Lollivier, rapporteur, a fait la synthèse de l'avant-projet de programme 2008. Les cinq enquêtes examinées pour avis d'opportunité ont obtenu un avis favorable de la formation. L'Ined et l'Insee ont présenté les questions sensibles de l'enquête Trajectoires et origines. Le débat sur ces questions n'a pu avoir lieu, plusieurs participants ayant considéré que les documents auraient dû être mis à leur disposition avant la réunion. Le Président a indiqué qu'un nouveau débat serait organisé.*

Stéfán Lollivier, rapporteur de la formation, a fait le **suivi des avis donnés sur le programme 2007**. La première grande enquête nationale de victimation, qui comportait un module sécurisé sur les violences sexuelles et intrafamiliales, s'est déroulée en début d'année. Parallèlement, la statistique publique, représentée par le Service statistique du ministère de la justice, participe à un groupe de travail d'Eurostat sur l'harmonisation des données au sein de l'Union. De son côté, l'OND a poursuivi l'exploitation des sources administratives, notamment afin de fournir une information plus finement localisée. Les premières enquêtes pilotes concernant l'étude longitudinale française depuis l'enfance (Elfe) se sont déroulées au cours du premier semestre de l'année 2007. Conformément à l'avis de l'interformation, une demi-journée de travail consacrée aux enjeux sociétaux de l'opération et aux conditions de sa mise en œuvre est organisée le 6 juin. En ce qui concerne le recensement, la quatrième enquête s'est déroulée en janvier-février dans de bonnes conditions. La Commission d'évaluation poursuit ses travaux, notamment sur le coût du recensement pour les communes.

Stéfán Lollivier a ensuite présenté une sélection des travaux figurant dans l'**avant projet de programme statistique pour 2008**. La dernière collecte du cycle initial de **recensement** interviendra en 2008 et les populations légales seront publiées avant le début de l'année 2009. La réflexion sur l'utilisation du référentiel à grande échelle, que met au point l'Institut Géographique National pour l'ensemble du territoire, se poursuit. Il pourrait notamment permettre d'améliorer le Répertoire d'Immeubles Localisés sur les communes de plus de 10 000 habitants. En matière d'**enquêtes démographiques**, l'Ined conduit de très nombreuses enquêtes sur les questions de démographie, de natalité, etc., et continue de travailler à la mise en place du dispositif d'étude des relations familiales et intergénérationnelles (Erfi). Dans le domaine des **prix**, les travaux d'amélioration de la qualité s'accompagnent de projets pour avancer sur les aspects régionaux et ultramarins. Dans le cadre européen, la France participe à la mise en place de projets pilotes sur le suivi des prix liés aux dépenses des propriétaires occupant leurs logements. En matière de sécurité et de délinquance, les travaux impliquant le service statistique du Ministère de la justice, l'OND, le Ministère de l'intérieur et l'Insee se poursuivent. Les données de victimation et de la délinquance font l'objet d'une attention toute particulière dans le contexte européen.

La formation a donné un avis d'opportunité favorable à cinq enquêtes : l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages et les micro plateformes associées (Insee), la quatrième interrogation du panel de l'enquête sur l'univers culturel des enfants et des adolescents (Deps), le module « violences sensibles » de l'enquête de victimation 2008 (OND-Insee), l'enquête emploi du temps 2009 (Insee) et l'enquête annuelle auprès des opérateurs de téléphonie mobile.

Les participants se sont interrogés sur les évolutions de l'échantillon démographique permanent (EDP). Les seules nouveautés sont l'extension de l'échantillon, qui passe à 16 jours après accord de la Cnil, et l'utilisation de l'EDP comme ossature pour les panels de salaires. Le dossier sur l'enrichissement par les causes de décès est en cours de discussion avec la Cnil. Par ailleurs, la réflexion sur la manière de sécuriser les données avance.

En introduction à la présentation des « **questions sensibles** » dans l'enquête **Trajectoires et origines** (TeO), Stéfan Lollivier a indiqué que la poursuite des travaux sur ce projet était liée au consentement de la formation sur les questions sensibles prévues dans le questionnement. François Héran (Ined) a rappelé que l'enquête a pour objectif d'étudier les mécanismes de l'intégration et des discriminations ainsi que les inégalités d'accès à différents biens pour les populations immigrées ou issues de l'immigration. Cette enquête anonyme est une occasion unique d'aborder en profondeur des sujets sensibles au cœur de la thématique.

Patrick Simon (Ined) et Catherine Borrel (Insee) ont ensuite présenté des extraits du questionnaire portant respectivement sur les titres de séjour, le module « identité et image pour les autres » et l'appartenance religieuse. Les questions sur les titres de séjour visent à évaluer l'impact des modalités d'entrée sur la situation actuelle, sans chercher à savoir si, au moment de l'enquête, la personne est en situation irrégulière. Le module « identité et image pour les autres » comporte des questions ouvertes sur l'origine, la couleur de peau, la définition personnelle de l'identité et la perception par autrui. Il ne propose aucune nomenclature a priori. Il a été testé en janvier puis différentes alternatives ont été étudiées grâce à deux groupes de discussion, dont les commentaires ont permis d'appréhender les ambiguïtés des questions envisagées. La rédaction présentée à la formation est le résultat de ces travaux. Enfin le module religion se compose de questions directes concernant la religion des répondants, celle de leurs parents et conjoints. Il s'agit de recueillir des informations sur les pratiques religieuses, les convictions et dimensions culturelles de la religion et aussi d'étudier les variations d'une génération à l'autre en matière d'identification religieuse.

Anne Debet (membre de la Cnil) a exposé rapidement les [recommandations](#) présentées par la Cnil le 15 mai, dans son rapport « Mesure de la diversité, statistiques ethniques, égalité des chances : les 10 recommandations de la CNIL pour mieux lutter contre les discriminations ». Deux de ces recommandations sont essentielles pour l'enquête TeO : le refus d'autoriser la création d'un référentiel ethno-racial et l'aval donné aux études sur le ressenti des discriminations impliquant le recueil de données sur l'apparence physique dans un cadre très strict, c'est à dire limité à la statistique publique. Les questions portant sur l'apparence doivent avoir un caractère facultatif et faire l'objet d'une validation scientifique, avec des tests sur leur acceptation et des précautions méthodologiques.

Le débat sur les questions sensibles n'a pas pu avoir réellement lieu. Certains participants, considérant que les documents remis en séance auraient dû leur être communiqués avant la réunion, n'ont en effet pas souhaité s'exprimer sur le fond du dossier. Il y a cependant eu quelques réactions aux documents proposés, notamment sur l'opportunité de la question relative à la couleur de la peau. La formation ne pouvant se prononcer, le Président a conclu sur la nécessité de débattre à nouveau de ces questions dans le cadre de la formation ou dans un cadre différent, après avis du Bureau.